

Nouvelle activité de dermatologie au CMS

Le Service infirmier vous reçoit pour solliciter à distance l'avis d'un dermatologue dans le cadre d'un partenariat avec le GHU Paris Saclay.

La Direction de la santé a établi un partenariat avec le GHU Paris Saclay permettant de développer le partenariat ville-hôpital et de l'appliquer à la spécialité de dermatologie. Ce partenariat se matérialise par 2 axes :

- Consultations de dermatologie au Centre municipal de santé (CMS), toutes les 8 semaines ;
- Ce partenariat va permettre au CMS de proposer des consultations de dermatologie, assurées par une dermatologue de l'APHP.

La première vacation de dermatologie se déroulera le mardi 7 mai.

Ces consultations de dermatologie au sein du CMS seront organisées toutes les 8 semaines. La réservation des créneaux se fait actuellement par les professionnels de santé du CMS (médecins et infirmiers). Des créneaux pourront ponctuellement être ouverts sur Doctolib.

Avis dermatologique assisté par infirmier diplômé d'Etat, au CMS, 2 fois par semaine

Le service infirmier proposera deux créneaux hebdomadaires de télé-expertise dermatologique, **tous les mardis et jeudis, de 14h à 17h, uniquement sur rdv.**

Lors de ces consultations, les infirmières du CMS recevront les patients afin de compléter un dossier numérique (photos, informations patient...) adressé directement pour avis à un dermatologue de l'APHP. Aucun acte médical ou chirurgical ne sera effectué sur ces rendez-vous.

Lors de la consultation de ce dossier, le dermatologue peut ensuite :

- Rassurer si le motif de consultation est bénin
- Etablir et transmettre une ordonnance
- Proposer une consultation de dermatologie au CMS
- Proposer une consultation à l'hôpital, lorsque la situation est plus urgente

Le premier créneau de télé-expertise dermatologique au service infirmier sera ouvert le mardi 23 avril 2024, de 14h à 17h.

La prise de rdv peut s'effectuer par téléphone au 01 47 40 58 59 ou en ligne sur la [page Doctolib du CMS](#).

En complément de ce partenariat, le CMS continue de proposer 2 fois par mois des consultations de traitement de verrues, assurées par un médecin généraliste. Ces consultations son réservables par téléphone au 01 47 40 58 59 ou en ligne sur la [page Doctolib du CMS](#).

Centre municipal de Santé (CMS)

6 rue du Docteur Ténine
94250 Gentilly
France

[01 47 40 58 59](tel:0147405859)
cmsdirection@ville-gentilly.fr

Horaires : Du lundi au vendredi : 8h30-19h30
Samedi : 8h30-12h

L'infirmierie du Centre municipal de santé (CMS) est fermée entre 13h et 14h.

Le port du masque n'est plus obligatoire au CMS mais reste fortement recommandé.

Publié le 11 avril 2024